

FRANCE – Justice et pouvoir

Par Christophe NOISETTE

Publié le 01/07/2006

Le Ministre de la Justice Pascal Clément - par ailleurs Président du Conseil général de la Loire - a été interpellé le 1er juillet 2006 à Saint-Priest-en-Jarez (Loire) par une centaine de militants de la Confédération paysanne qui ont dénoncé la “répression syndicale”, suite à la condamnation de Jean Emile Sanchez [1]. “En alertant l’opinion publique sur les dangers présentés par les OGM, vous nous avez rendu service (...), je vous en remercie. Mais quand les précautions sont prises, il n’est pas acceptable d’empêcher l’expérimentation de ces cultures”, a répondu Pascal Clément. “Nous souhaitons des sanctions assez fermes pour montrer qu’il est illégal d’empêcher la production d’OGM dans ce pays”, a-t-il ajouté.

[1] AP, 1er juillet 2006
